



## Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs

---

### Compte rendu 3

#### Table d'information et d'échanges – Conseil des Atikamekw de Wemotaci

---

Date de la rencontre : mardi 30 mars 2004 – 13h30

Lieu de la rencontre : salle du conseil des Atikamekw de Wemotaci

#### Personnes présentes :

M. François Neashit, chef du conseil

Mme Alexandra Awashish, conseillère

M. Ayami Chilton, conseiller

M. Guy Laloche, conseiller

M. Simon Cocoo, conseiller

Mme Yvonne Petiquay, conseillère

Mme Lina Chilton, secrétaire exécutive

M. Soter Newashish, directeur de l'aménagement communautaire

Mme Ginette R. Dontigny, Hydro-Québec, conseillère - Communications et Collectivités

M. Denis Bergeron, Hydro-Québec, administrateur d'ingénierie

M. Paul-Roland Jeanty, Hydro-Québec, ingénieur - Planification des projets de production

Mme Céline Belzile, Hydro-Québec, chargée de projet – Environnement

Mme Christine Vadeboncoeur, Hydro-Québec, stagiaire Environnement

M. Guy Boucher, Hydro-Québec, conseiller – Relations avec les communautés

M. Bertrand Émard, Hydro-Québec, conseiller – Environnement

Mme Guylaine Lavallée, Alliance Environnement

Note : La présentation du projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs par les représentants d'Hydro-Québec a été intercalée par des questions des participants. Ces dernières ont été regroupées de façon à faciliter la lecture de ce compte rendu.

## **Accueil**

Mme Ginette R. Dontigny souhaite la bienvenue aux participants. Elle présente les excuses de Mme Louise Pelletier qui ne pouvait être présente. Elle fait connaître les représentants d'Hydro-Québec et décrit l'ordre du jour et les buts poursuivis par cette rencontre. Elle invite les participants à se présenter.

## **Aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs**

Les représentants d'Hydro-Québec présentent tour à tour les impacts du projet et les mesures d'atténuation.

- **Mme Céline Belzile présente :**

- les composantes étudiées (milieux biophysique et humain)
- la méthode d'évaluation de l'importance des impacts
- les résultats de l'analyse de la dynamique des berges
- l'impact du projet sur la qualité de l'eau et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur le mercure dans la chair des poissons
- l'impact du projet sur la végétation terrestre et les milieux humides ainsi que les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur le poisson et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur les oiseaux et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur les mammifères et les mesures d'atténuation

- **M. Bertrand Émard présente :**

- l'impact du projet sur les activités de navigation (pendant la construction) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur les activités de pêche, de chasse et de piégeage (pendant la construction) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur la motoneige et le VTT (pendant la construction) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur la villégiature (pendant l'exploitation)
- l'impact du projet sur la navigation (pendant l'exploitation) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur les activités de pêche, de chasse et de piégeage (pendant l'exploitation) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur l'utilisation du territoire par les Atikamekw (pendant la construction) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur l'utilisation du territoire par les Atikamekw (pendant l'exploitation) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur le réseau routier (pendant la construction) et les mesures d'atténuation
- l'impact du projet sur le réseau routier (pendant l'exploitation)
- l'impact du projet sur le dépôt en tranchée de Wemotaci

- l'impact du projet sur les activités forestières et les mesures d'atténuation ou de compensation
  - l'impact du projet sur le paysage et les mesures d'atténuation
  - l'impact du projet sur l'archéologie
- **M. Denis Bergeron présente des informations relatives à l'évolution du projet :**
    - une brève description du projet
    - les dates cibles (calendrier de réalisation)
    - le programme directeur sommaire
    - la localisation du campement
- **M. Denis Bergeron poursuit en présentant :**
    - l'impact du projet sur la voie ferrée du CN et les mesures d'atténuation
    - l'impact du projet sur les infrastructures de Wemotaci et les mesures d'atténuation

### **Questions / réponses**

**Q : Est-il possible d'avoir une copie de l'étude sur la géomorphologie ?** (M. Soter Newashish).

*R : Le rapport sera disponible vers la fin du mois de mai. Une copie vous sera acheminée.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Comment se calcule la teneur en mercure ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Un modèle qui comprend plusieurs paramètres permet de calculer la teneur en mercure. Je ne peux vous expliquer en détail ce modèle.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Les normes pour la consommation du poisson sont-elles acceptables ?** (M. François Neashit).

*R : Oui, elles respectent le guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce du Québec.* (Mme Céline Belzile).

**Q : La teneur en mercure sera-t-elle comparable à celle du réservoir Gouin ?** (M. François Neashit).

*R : Je ne connais pas les teneurs en mercure des poissons du réservoir Gouin.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Y aura-t-il un suivi sur le mercure ?** (M. Simon Cocoo).

*R : Comme il n'y a pas d'impact prévu, il n'y a pas de suivi prévu.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Est-il possible de faire une demande pour qu'il y ait un suivi sur le mercure ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Il faudrait que le spécialiste en mercure vienne vous expliquer plus en détail toute la question du mercure. Si après, il persiste des préoccupations dans le milieu, on verra ce qu'on peut faire en matière de suivi.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Quel genre de pylône sera utilisé ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Il s'agira probablement d'une nouvelle famille de pylône. Les propositions relatives à la ligne vous seront présentées en juin.* (Mme Ginette R. Dontigny).

**Q : Qu'arrive-t-il avec la demande des aînés pour la réintroduction de cerises sauvages dans la plaine alluviale ?** (M. Simon Cocoo)

*R : Nous vous reviendrons sur ce sujet.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Y a-t-il de la perchaude dans la rivière ?** (M. François Neashit).

*R : De la perchaude a été pêchée dans la rivière, mais pas en grande quantité.* (Mme Céline Belzile).

**Q : Le pygargue a-t-il été inventorié près de Vandry ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Oui. Lors des inventaires d'oiseau, un pygargue à tête blanche a effectivement été aperçu dans les environs de Vandry. Cependant aucun nid n'a été recensé.* (Mme Céline Belzile).

**Q : À quel(s) endroit(s) y aura-t-il des abat-poussières et des affiches pour la sécurité routière ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Sur la route 25, sur la route entre Rapides-des-Cœurs et le campement, et sur la route menant à Chute-Allard.* (M. Bertrand Émard).

**Q : Y aura-t-il un seul campement ?** (M. François Neashit).

*R : Oui, il y aura qu'un seul campement.* (M. Bertrand Émard).

**Q : Y aura-t-il récupération des artefacts avant la construction et la communauté peut-elle en prendre possession ?** (M. Ayami Chilton).

*R : Les sites affectés par la construction seront fouillés. Cependant, les artefacts récupérés seront remis au ministère de la Culture. Ainsi, si le Conseil de bande veut en prendre possession, il doit s'entendre avec ce ministère en s'engageant à conserver les artefacts adéquatement. Ce point est en dehors des responsabilités d'Hydro-Québec.* (M. Bertrand Émard)

**Q : À quel endroit seront localisées les aires d'observation du paysage et des installations hydroélectriques ?** (M. François Neashit).

*R : La localisation précise n'est pas encore déterminée, mais ce sera à proximité des deux centrales.* (M. Bertrand Émard).

**C : Il serait intéressant de mettre en valeur à des fins touristiques, le secteur de la centrale et du barrage, par exemple en aménageant un centre d'interprétation avec les objets des fouilles archéologiques en rive gauche de la rivière. Il faudrait cependant un accès pour s'y rendre (rive gauche).** (M. François Neashit).

*R : Une route temporaire en rive gauche est prévue pour se rendre aux installations durant la construction. Cependant, elle ne pourra pas être conservée car cette route sera inondée lors de la mise en eau.* (M. Denis Bergeron).

**Q : Combien y aura-t-il de travailleurs au campement ?** (M. Guy Laloche).

*R : Il y aura ±600 personnes en période de pointe.* (M. Denis Bergeron).

**Q : Y a-t-il une étude d'impact pour l'installation du campement ?** (M. Soter Newashish).

**R :** Toutes les installations seront conformes aux normes environnementales. (M. Denis Bergeron).

**Q : À la fin des travaux, le campement sera-t-il enlevé ?** (M. Ayami Chilton).

**R :** À la fin des travaux, le campement sera démantelé. Le site sera restauré, reboisé, ramené dans le même état qu'avant. (M. Denis Bergeron).

**Q : Saviez-vous que la localisation prévue du campement est située sur une aire de trappe utilisée par moi-même et d'autres usagers ? J'ai rencontré M. Daniel Castonguay à ce sujet il y a quelques semaines.** (M. Ayami Chilton).

**R :** Cette information a déjà été colligée et sera incluse dans l'étude d'impact (M. Denis Bergeron).

**Q : Y aura-t-il du déboisement autour du bief ?** (M. Soter Newashish).

**R :** Oui. Une bande riveraine de 3 mètres sera déboisée. (M. Bertrand Émard).

**Q : Saviez-vous qu'une nouvelle conduite d'eau potable a été installée à la fin de 2003 ?** (M. Soter Newashish).

**R :** Cette information est importante car cette conduite d'eau devra peut-être subir des modifications suite à la réalisation du projet. Nous ferons les vérifications nécessaires auprès de la direction régionale des Réseaux autonomes. (M. Denis Bergeron).

**Q : Saviez-vous qu'il y aura deux emplois perdus avec la mise en fonction de la centrale ?** (M. Soter Newashish).

**R :** Des discussions ont eu lieu à ce sujet au comité de mise en œuvre. (Mme Ginette R. Dontigny).

**Q : Quel est le fonctionnement des audiences publiques ?** (M. Guy Laloche).

**R :** Les audiences publiques se déroulent en deux parties. Une première où Hydro-Québec présente son projet et une seconde, où il y a présentation de mémoires. (M. Denis Bergeron).

### **Grille des préoccupations**

Mme Ginette R. Dontigny informe les participants que la grille des préoccupations reliées au projet sera complétée. Les mesures d'atténuation proposées seront ajoutées. Cette mise à jour leur sera envoyée.

### **Activités à venir**

Mme Ginette R. Dontigny informe les participants qu'une rencontre sur les propositions de tracés de ligne aura lieu en juin prochain. Une synthèse de l'étude d'impact des aménagements hydroélectriques sera disponible au cours des prochains mois.

## **Remerciements**

Mme Ginette R. Dontigny remercie les personnes présentes pour leur participation à la rencontre.

## **Fin de la rencontre**

17h15